

# S

YNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN  
*de l'Oust*

Rapport d'activité 2024





Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust  
Rapport d'activité 2024

Directeur de la publication: Fabrice CARO  
Rédaction: SMGBO

Conception graphique: Communication SMGBO

© Photos et Illustrations: SMGBO (sauf mentions contraires) tous droits réservés

# SOMMAIRE

## ÉDITO

### 6 LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST

- 8 • *Nos missions*
- 9 • *Le fonctionnement*
- 10 • *Bilan évaluation*

### 12 LES ACTIONS

- 12 • *Suivi qualitatif de la ressource en eau*
- 13 • *Mobiliser et accompagner le monde agricole*
- 17 • *Accompagner les changements de pratiques des collectivités*
- 19 • *Protéger et favoriser le maillage bocager*
- 22 • *Redonner vie à nos rivières/restaurer la continuité*
- 32 • *Éduquer, informer et sensibiliser*
- 34 • *Protéger et gérer les milieux d'exception*
- 36 • *Rechercher, innover*
- 37 • *Communiquer*

### 38 BILAN FINANCIER

### 39 L'ÉQUIPE DU SMGBO



Chers partenaires, chers acteurs du territoire,

L'année 2024 a été pour notre syndicat une étape importante, riche en réflexions et en actions. Elle nous a permis de faire un bilan sincère de nos réalisations passées, tout en posant les bases d'un avenir ambitieux et partagé.

En collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire — collectivités, institutions, représentants agricoles, associations, écoles, et grand public — nous avons élaboré notre nouvel accord de territoire pour les six prochaines années. Ce document témoigne de notre volonté commune d'agir avec cohérence, responsabilité et détermination pour la gestion durable de nos milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Conscients des contraintes financières auxquelles nous sommes tous confrontés, nous avons veillé à élaborer un projet réaliste, équilibré, et adapté aux ressources disponibles.

Notre ambition reste forte : préserver, restaurer et valoriser ces milieux si précieux, véritables piliers de la biodiversité, de la qualité de vie et du développement durable.

La protection de l'eau ne se limite pas à une gestion technique, elle repose avant tout sur la mobilisation de tous, dans un esprit de solidarité, d'écoute et de partage.

Nous portons une vision claire : celle d'un territoire où la gestion des milieux aquatiques est une priorité collective, portée par l'engagement de chacun, avec douceur mais aussi avec conviction. Ensemble, avec patience et détermination, nous œuvrons pour que cette ressource vitale continue de nourrir la vie et l'avenir de notre territoire, tout en respectant nos contraintes économiques.

C'est également avec grand plaisir que je vous invite à nous retrouver le 13 septembre prochain sur les rives du lac au duc (Ploërmel/Taupont) à l'occasion de notre fête de l'eau et de la biodiversité, événement informatif et de sensibilisation que nous aurons le plaisir de partager avec nos partenaires du territoire.



“

*Je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activités nos actions, nos projets et notre vision pour un avenir où la gestion de l'eau et des milieux aquatiques reste une priorité partagée, dans un esprit de confiance, de responsabilité et de collaboration.*

*Je vous remercie sincèrement pour votre confiance, votre engagement et votre contribution à cette belle aventure collective.*

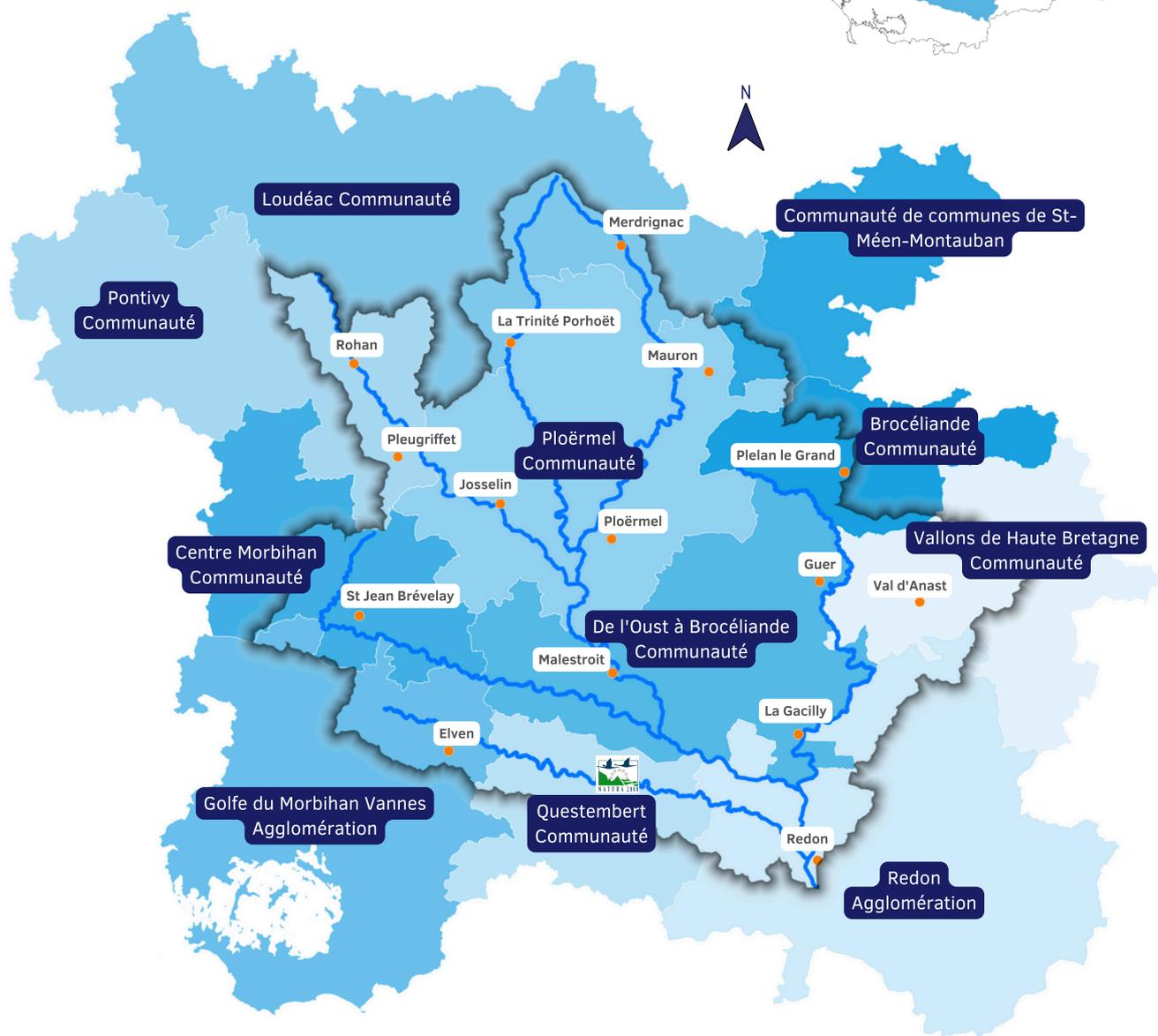
”

**Fabrice CARO,**

Président du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

# Le territoire

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust regroupe **126 communes** rattachées à **11 EPCI**.  
Son territoire s'étend sur **3 départements**.



**2 850 KM<sup>2</sup>**  
superficie



**167 370**  
HABITANTS



**2 500**  
exploitations  
agricoles

(Source: RPG 2023)



**4650 KM**  
cours d'eau



**1 site**  
Natura 2000  
Porté par le SMGBO

## Les enjeux de la ressource en eau

Les **pressions exercées sur la ressource en eau** du Grand Bassin de l'Oust entraînent la **dégradation significative des milieux aquatiques**.

Ce constat est un **défi majeur pour l'avenir du territoire** qui appelle à une mobilisation collective.

Le SMGBO, **structure référente** en matière de **gestion de l'eau et des milieux aquatiques** sur son territoire, met en oeuvre un ensemble d'action pour atteindre les objectifs fixés:

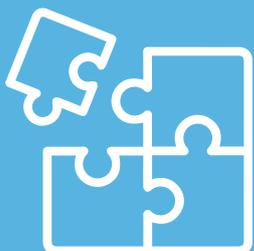
**15%**

*des cours d'eau sont en bon état écologique sur le Grand Bassin de l'Oust*



## Reconquérir la qualité de l'eau, le bon état écologique des rivières et des milieux aquatiques

### Notre stratégie d'action pour le territoire



- Préservation et reconquête de la qualité de l'eau et du bon fonctionnement des milieux aquatiques
- Adaptation aux risques liés à l'eau dans un contexte de changement climatique
- Préservation et restauration de la biodiversité
- Appropriation des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité par les acteurs du territoire

Visite de terrain après restauration (Ploërmel)



# Nos missions



## Les milieux aquatiques

- Restaurer les cours d'eau et les milieux aquatiques
- Rétablir le bon fonctionnement des rivières
- Permettre la libre circulation des espèces et des sédiments
- Restaurer les zones humides
- Favoriser les habitats et les zones de reproduction pour la faune aquatique.
- Reconnecter les cours d'eau aux zones humides



## Le maillage bocager

- Proposer et réaliser des aménagements bocagers (création de talus, plantation de haies)
- Inventorier et protéger les éléments du bocage
- Conseiller sur la gestion durable du bocage
- Encourager le développement des filières bois énergie



## Les pollutions diffuses

- Sensibiliser et informer sur les pratiques agricoles cohérentes avec les enjeux du territoire (Nitrates, Phosphore, Pesticides, Captage d'eau potable)
- Réaliser des diagnostics, accompagner les agriculteurs dans l'évolution des pratiques et leurs projets

Diagnostic de changement de système, désherbage mécanique, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), démonstrations, plateformes d'essai, portes ouvertes, groupes d'échanges



## Les actions territoriales

- Accompagner l'amélioration des pratiques et la réalisation des projets visant à une gestion sobre de l'eau
- Former et informer les élus, les décideurs locaux et les techniciens pour une gestion durable des espaces verts urbains
- Mettre en place et animer un réseau d'élus référents locaux et des commissions géographiques

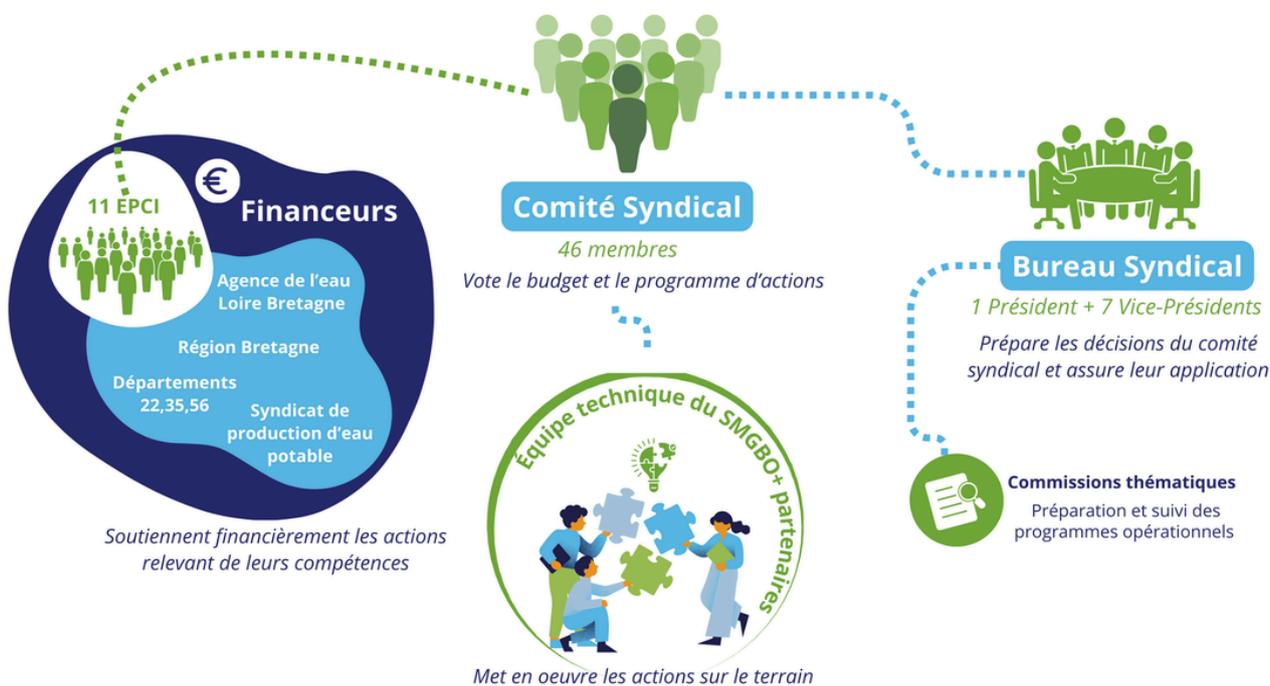
## Coordonner la stratégie

- Favoriser la cohérence des politiques publiques
- Informer et sensibiliser aux enjeux de l'eau
- Communiquer sur les actions menées



- Participer à l'acculturation des acteurs du territoire
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des actions
- Suivre et évaluer la qualité de l'eau des rivières

# Le fonctionnement



## CHIFFRES CLÉS 2024



**4** Comités syndicaux

**10** Bureaux syndicaux

**41** Délibérations en comité syndical

Comité syndical-4 décembre 2024 (Bohal)



# Bilan évaluation

Les actions du Syndicat sont menées dans le cadre d'un Contrat de Territoire, document formalisant ses engagements vis-à-vis des financeurs. Ce document-cadre est arrivé à son terme en 2024. À cette occasion, le SMGBO a établi le bilan technique et financier des actions menées au cours de ces 6 dernières années.



## BILAN 2019-2024 en quelques chiffres

### PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

- **6** des 7 bassins versants engagés dans des travaux de restauration des milieux aquatiques
- **26,8 km** de cours d'eau restaurés
- **16 plans d'eau** effacés

### RÉDUCTION DES POLLUTIONS DIFFUSES

- **8 groupes d'échanges constitués** qui se sont réunis plusieurs fois par an
- **18 communes** accompagnées dans l'inventaire des zones sensibles à l'érosion des sols
- Accompagnement spécifique des agriculteurs situés sur **3 captages d'eau prioritaires** (ciblées par l'Agence de l'Eau) et **Périmètres de Protection de Captage** (en concertation avec Eau du Morbihan et le SMG35).
- Opérations de **désherbage mécanique** auprès des agriculteurs volontaires
- Le SMGBO accomplit un travail important en accompagnant les agriculteurs à la contractualisation des **MAEC (220 structures en 2023, 93 structures en 2024)**.



Le bilan des actions menées dans le cadre du Contrat de Territoire 2019-2024 a été présenté au comité de pilotage le 28 mars 2024 et au comité syndical du SMGBO le 10 avril 2024.

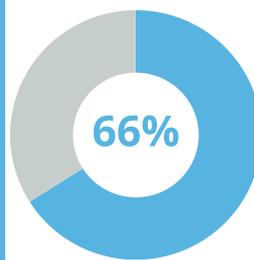
### APPROPRIATION DES ENJEUX PAR LES ACTEURS LOCAUX

- **112 des 126 communes** ont participé au moins une fois à une matinée technique ou à l'une des éditions du forum annuel
- **17 plans de gestion différenciée** réalisés
- **114 communes suivies** sur la charte d'entretien des espaces communaux
- **42 écoles** ont bénéficié d'animations
- **38 écoles** dont les enseignants ont bénéficié de formations

## 2019-2024

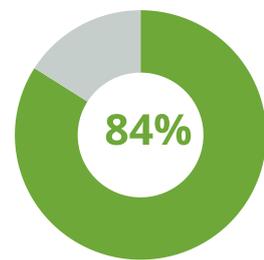
Feuille de route  
2019-2024

Taux de réalisation



Budget  
2019-2024

Taux de mobilisation



8 744 917 €

investis  
sur le territoire



# VERS UN NOUVEL ACCORD DE TERRITOIRE 2025-2030

En 2024, plusieurs phases de concertation avec les élus du comité syndical, les partenaires techniques et financiers ont permis de définir une **stratégie sur 6 ans** et une **feuille de route sur 3 ans (2025-2027)** déclinée en un **programme d'actions**.

## DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

L'accord de territoire du SMGBO est soutenu financièrement par : **l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**, le **Conseil Régional de Bretagne**, les **Conseils Départementaux du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor**, **Eau du Morbihan** et le **Syndicat Mixte de Gestion d'Ille-et-Vilaine**, les **Syndicats Intercommunaux d'Eau Potable de l'Hyvet et de la vieille lande**.

D'autres maîtres d'ouvrages sont porteurs d'actions :

- **Sur le volet milieux aquatiques** : la commune de Guillac, la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
- **Sur le volet agricole** : la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan, le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural, EILYPS, CERFRANCE Brocéliande, Innoval

Sur le Grand Bassin de l'Oust, la majorité des cours d'eau sont dégradés par les activités humaines. Seulement **15 % des cours d'eau sont en bon état écologique** alors que le Grand Bassin de l'Oust a pour **objectif d'atteindre 64% de masse d'eau en bon état en 2027** dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau.

**Ce constat met en évidence la nécessité de poursuivre les actions sur le territoire.**

## FEUILLE DE ROUTE 2025-2027 DE L'ACCORD DE TERRITOIRE



**9 168 389 €**



**L'accord de territoire a été validé par le comité syndical du SMGBO le 04 décembre 2024.**

Comité de pilotage "Accord de territoire 2025-2030" 21 novembre 2024 (Taupont)



# Suivi qualitatif de la ressource en eau

Le réseau de suivi de la qualité de l'eau du SMGBO permet d'apprécier l'impact des actions mises en place. Il s'inscrit dans un réseau plus large de partenaires construit en concertation avec les financeurs en fonction des paramètres définis collectivement.



Localisation des points de prélèvements suivis par le SMGBO en 2024



## CHIFFRES CLÉS



**35** points de suivi pour les nitrates

**23** points de suivi pour les paramètres Phosphore total/Orthophosphates

**14** points de suivi pour les pesticides

**491** pesticides recherchés (substances actives et métabolites)

**32** campagnes de prélèvements

**124 900** données de qualité d'eau collectées

# Mobiliser et accompagner le monde agricole

Mobiliser et coordonner les actions, informer, sensibiliser, former les agriculteurs du territoire. Proposer des axes d'amélioration environnementale des systèmes d'exploitation.

Des actions collectives et individuelles, basées sur le volontariat, sont proposées aux agriculteurs et réalisées sur les territoires prioritaires identifiés lors de la définition des enjeux (paramètres nitrates, pesticides et phosphore). Près de 1900 structures agricoles sont concernées sur notre territoire d'action. Sur celui-ci, le SMGBO est le coordinateur de l'ensemble des actions agricoles. Celles-ci sont réalisées en partie par le SMGBO mais également par 8 maîtrises d'ouvrages associées : Chambre d'Agriculture de Bretagne, GAB56, Agrobio35, CIVAM56, ADAGE35, le Cerfrance Brocéliande, INNOVAL et EILYPS.

## LES ACTIONS COLLECTIVES



Plateforme désherbage mécanique (Bruc-sur-Aff)

### • Groupes d'échanges pratiques innovantes

7 groupes d'échanges ont été constitués sur notre territoire pour aborder et travailler sur des thématiques précises et/ou innovantes (système lait en agriculture biologique, fourrage, système « économe, autonome, herbager », sol « Cultures permanentes, couverts végétaux », arboriculture ou bien encore le désherbage mécanique (maïs). Ces groupes sont organisés et animés par le SMGBO, ADAGE35, CAB, AGROBIO35.

Plateforme désherbage mécanique (Bruc-sur-Aff)

Sensibiliser les exploitants par différents moyens, réunions, plateformes, démonstrations, groupes de travail, portes ouvertes, etc., afin de permettre à chacun d'améliorer, voire de corriger, son système et de favoriser le transfert des connaissances entre agriculteurs.

• En 2024, 26 manifestations collectives (réunions, plateformes, démonstrations), ont été organisées sur le territoire pour favoriser les échanges et permettre à chaque exploitant d'améliorer et/ou de corriger son système visant à diminuer les flux et les fuites d'azote, réduire l'érosion des sols et l'utilisation des produits phytosanitaires.

• Limiter les sources de transfert vers l'eau 19 communes sont engagées dans une démarche d'identification des sources de transfert (inventaire participatif et/ou outils de modélisation) (SMGBO et Chambre d'Agriculture de Bretagne en structures accompagnatrices). Communes lancées en 2023 (finalisée en 2024) : Guer et Campénéac (réf SMGBO) Communes lancées 2024 (réf SMGBO) : Guilliers, Evriguet et Brignac.



## Mobiliser et accompagner le monde agricole

Afin de maintenir la possibilité aux exploitants de s'engager dans des Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEC), le **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust**, en tant qu'établissement public de coopération locale (EPCL), a été retenu par la DRAAF, pour être **opérateur du Projet Agro-Environnemental et Climatique** sur l'intégralité de son territoire. Les MAEC sont destinées à promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement.



Plateforme désherbage mécanique (Bruc-sur-Aff)

- **Information et communication auprès des exploitants agricoles, relais d'information :** réalisation de **2 flashs techniques** en 2024 transmis à l'ensemble des exploitants agricoles du territoire du SMGBO. Les thématiques suivantes ont été développées :  
→ mars : Programmation MAEC → juin : Information sur le Ray Grass résistant.

Formation prairies (Mernel)



En 2024, sous réserve de confirmation de l'éligibilité des dossiers, **96 structures agricoles** ont souscrit à une ou plusieurs engagements MAEC (soit 129 MAEC).

- **Périmètres de protection de captage d'eau (PPC)**

Plusieurs rencontres individuelles ont été organisées auprès des exploitants des prises d'eau potable de Kermer (1 exploitant-Monterrein), Blouzereuil (1 exploitant-Missiriac), Mernel (14 exploitants). Ces rencontres ont permis d'échanger sur les différentes prescriptions de l'arrêté du PPC, les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert. Un accompagnement pour la mise en œuvre du désherbage mécanique de la culture du maïs a été effectué pour 1 exploitant sur le PPC de Mernel (surface de 8 Ha) et pour 2 exploitants sur le PPC de Bézier (surface de 8.38Ha).

- **Captage d'eau prioritaire de Fandemay (Carentoir) et Guéblandin (St Jacut les Pins)**

Des rencontres individuelles ont été organisées autour des échanges sur les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert. A l'issue de ces échanges une campagne de reliquat post absorption a été effectué sur 12 parcelles en culture de maïs sur le captage de Fandemay et 8 parcelles sur celui du Guéblandin. De plus, 4 exploitants (Fandemay) ont été accompagnés pour la mise en place du désherbage mécanique (pour une surface totale de 9.79 ha 4 parcelles ainsi que 3 exploitants sur Guéblandin (pour une surface de 19.90 ha-5 parcelles). À cela s'ajoute 9 exploitants favorables à cette action (5 Fandemay et 4 Gué blandin) mais pour lesquels celle-ci n'a pas pu se mettre en place suite aux conditions météorologiques défavorables ou bien encore à une problématique de semis trop tardif, manque de densité... Sur le captage Herbinaye (Guillac) des actions collectives et individuelles de même nature ont également été menées.

## LES ACTIONS INDIVIDUELLES

Suivre et accompagner l'agriculteur dans ses changements de pratiques ou actions choisies suite au diagnostic afin d'avoir une répercussion positive sur la qualité de l'eau sans préjudice économique.

- **Diagnostic/ Accompagnement d'exploitations 9 exploitants** situés en zones prioritaires ont bénéficié (en 2024) d'un diagnostic individuel et/ou d'un accompagnement personnalisé permettant de modifier leurs pratiques en lien avec les enjeux du territoire. Il s'agit ici d'un accompagnement autour du système fourrager, des cultures, identification des parcelles à risque de ruissellement ou visite d'accompagnement pour une conversion en agriculture biologique.



Formation prairies (Mernel)

## CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

Promouvoir l'agroforesterie pour favoriser les équilibres agro-écologiques. Les services écologiques rendus par l'arbre sont nombreux : protection de la biodiversité, stockage de carbone, prévention de l'érosion des sols... En le prenant en compte sur son exploitation, l'agriculteur joue un rôle de préservation des paysages et des écosystèmes sur son territoire.

2024, 4<sup>ème</sup> édition du concours local "Agroforesterie" sur le territoire du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Bretagne. Un jury composé d'expert en agroforesterie, arboriculture, agronomie, agro-écologie, sciences de l'environnement et écologie s'est déplacé le 4 septembre 2024 pour visiter les projets des candidats du territoire pour la catégorie "implantation".



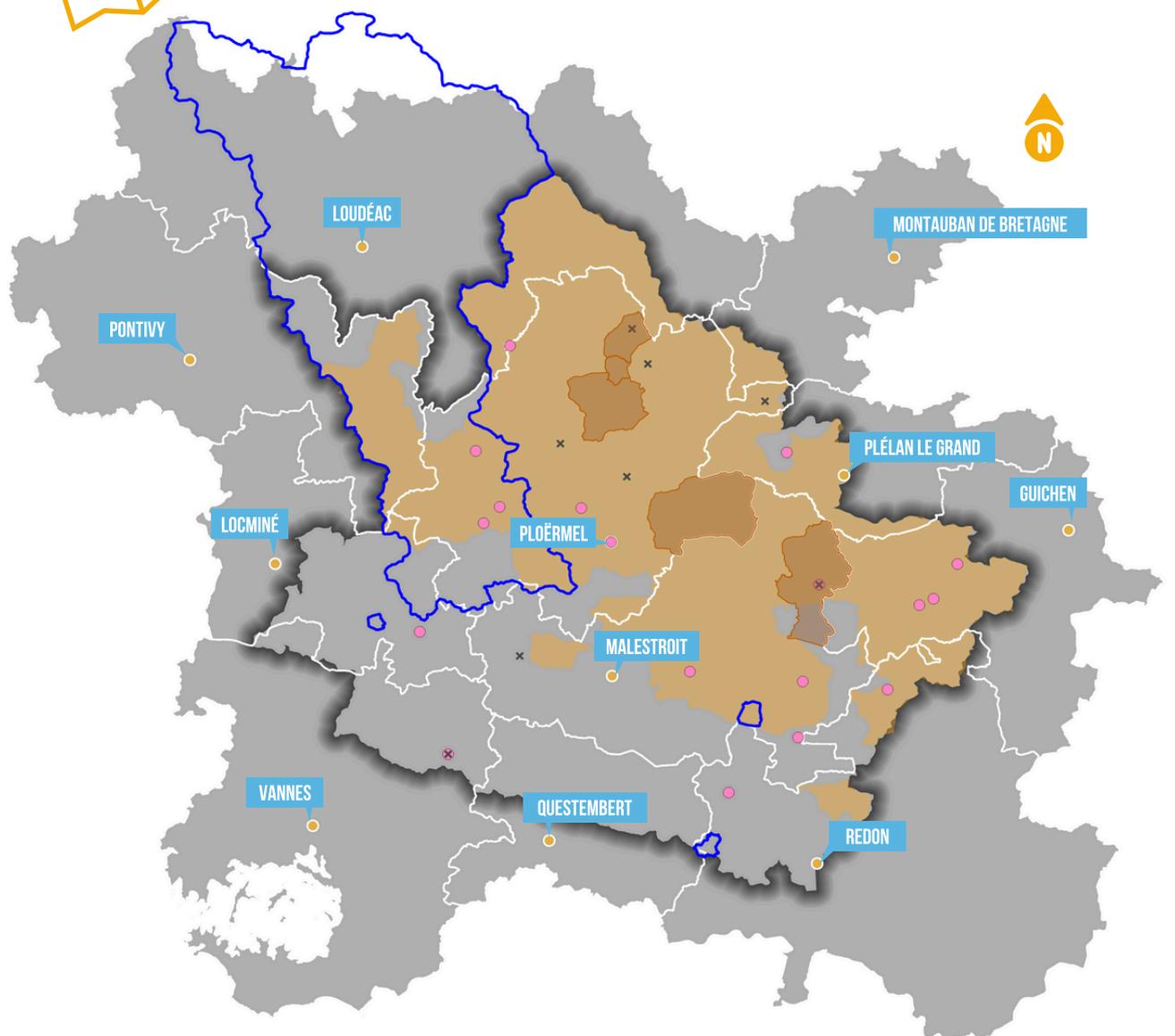
Le 1er prix local d'équilibre agro-écologique agroforesterie a été décerné au GAEC Mahieux de Campénéac.

Passage du jury (Lieuron)





## Localisation des actions agricoles sur les territoires prioritaires



- Siège communautaire
- Lieu de la manifestation (réunion, plateforme, démonstration)
- EPCI
- × Actions individuelles (diagnostic ou accompagnement)
- SMGBO
- Inventaire anti-érosif
- Zone à enjeux (Nitrates, Phosphore, Pesticides)
- Aire d'Alimentation de Captage

## CHIFFRES CLÉS

**48**

rencontres et accompagnements des exploitants situés en périmètre de protection de captage et aire d'alimentation de captage prioritaire

**3**

groupes d'échanges sur des pratiques innovantes (en gestion par le SMGBO, sol, arboriculture et désherbage mécanique)

**1**

concours agroforesterie local organisé

**96**

structures agricoles engagées dans une ou plusieurs MAEC

**5**

communes engagées dans une démarche d'identification des sources de transfert

**2**

flashes infos



# Accompagner les changements de pratiques des collectivités

Intervenir auprès des collectivités locales pour une gestion durable des espaces verts urbains. Assurer un suivi des pratiques des communes engagées dans la démarche. Réaliser des plans de gestion différenciée.

## PLANS DE GESTION DIFFÉRENCIÉE COMMUNAUX

Le SMGBO inventorie l'ensemble des espaces verts et réalise des plans de gestion différenciée pour une meilleure gestion de l'eau et de la biodiversité à l'échelle communale.

Plans de gestion réalisés en 2024 : Beignon, Lantillac, Brignac, Rohan et Val d'Oust.

## SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES AGENTS

### • Réunions d'échanges techniques et démonstrations

**7 journées d'échanges techniques** ont été organisées sur le territoire à destination des élus, mais aussi des agents des services techniques.

### • Formation

Le SMGBO a organisé une journée de formation sur « Les solutions pour adapter la gestion des espaces verts au changement climatique » à Josselin. **18 agents et élus** y ont participé.

Visite de site, restauration d'anciennes lagunes (Plelan le grand)



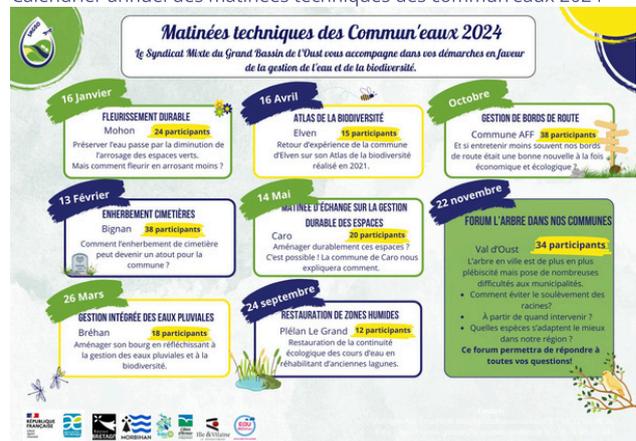
## ANIMATION DE LA CHARTE RÉGIONALE D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX

L'audit de la nouvelle charte d'entretien des espaces communaux, intitulée "+ Nature", a été mené dans **17 communes** du SMGBO.



Cette charte élargit ses thématiques pour inclure des aspects plus spécifiques liés à la biodiversité, à la communication, ainsi qu'à la gestion de l'eau et des déchets verts au sein des collectivités. Parmi les 17 communes auditées, 10 ont sollicité le label "+ Nature". De nouvelles enquêtes basées sur cette charte se poursuivront en 2025.

Calendrier annuel des matinées techniques des commun'eaux 2024



Matinée technique des commun'eaux (Caro)



# Accompagner les changements de pratiques des collectivités

## • Lettre de liaison

Une lettre de liaison trimestrielle, intitulée « L'actu des Commun'eaux », est réalisée tous les trimestres par l'équipe des collectivités. Elle a pour objectif d'informer les élus et agents du territoire sur les actions du SMGBO et les actualités concernant la gestion des espaces verts communaux : réglementations, aides publiques, documentation, événements... Cette lettre permet de maintenir un lien régulier avec les collectivités et de communiquer avec le grand public.



Consultez  
l'actu des commun'eaux



## • Forum annuel

Le syndicat organise, sous la forme d'un forum, un moment d'information et de discussion, sur une thématique ciblée, à destination des élus du territoire mais aussi des agents des services techniques. Le forum a été organisé sur la commune de Val d'Oust, le 22 novembre 2024 avec pour thématique « **L'arbre dans nos communes** ». **34 élus et agents des services techniques** ont répondu présents. **21 communes** étaient représentées et **2 EPCI**.

Atelier thématique biodiversité (Val d'Oust)



Forum du 22 novembre 2024 (Val d'Oust)



## CHIFFRES CLÉS

**10** communes labellisée +Nature

**5** nouveaux plans de gestion différenciée



**1** forum organisé sur l'arbre dans nos communes

**4** lettres de liaisons techniques

**7** demi-journée d'échanges et **199** participants (élus et agents des services techniques)



# Protéger et favoriser le maillage bocager

Animer des programmes permettant la création d'aménagements bocagers (talus plantés, talus nus ou haies à plat) en espace agricole, dans un but principal de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Inventorier et assurer la protection et la gestion du bocage.

## PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Le SMGBO est porteur du programme Breizh Bocage sur son territoire dont l'objectif est la création et la reconstitution de haies bocagères ou talus boisés. Le dispositif vise principalement à réduire le ruissellement et l'érosion vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse, la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages.

Bassin versant	Création de haies à plat	Création de haies sur talus	Total
Claie	3080	3501	6581
Arz	1506	913	2419
Aff	3414	2132	5546
Oust aval	1471	2146	3617
Oust moyen	1627	1035	2662
Yvel Hyvet	894	70	964
Ninian Léverin	2553	185	2738
<b>Total</b>	<b>14545</b>	<b>9982</b>	<b>24527</b>

Placement d'un jeune plant



TYPE  
D'AMÉNAGEMENTS  
CRÉÉS

LINÉAIRE

CRÉATION DE  
HAIES À PLAT

14545 ML

CRÉATION DE  
HAIES SUR TALUS

9982 ML

TOTAL  
GÉNÉRAL

24527 ML

## BILAN BREIZH BOCAGE



42 Agriculteurs  
bénéficiaires

2 Communes

10 Particuliers

201 projets

+ de 24,5 km de haies  
plantées

16 400 Arbres plantés

Haie à plat



# Protéger et favoriser le maillage bocager

## DES ENFANTS ET DES ARBRES

### Les enfants au coeur du dispositif

Le SMGBO s'est inscrit, pour la troisième année, dans l'appel à projet "Des Enfants et des Arbres" (Hiver 2024-25).

Cet appel à projet, à visée pédagogique, doit s'effectuer en partenariat avec une école locale et une exploitation agricole.

Cet hiver, **2 exploitations** ont participé à l'opération : la SCEA PIG BOIS de Sérent et Jean-Pierre GUILLEMOT de La Gacilly.

Des interventions préalables aux journées de plantation se sont déroulées les 23 et 31 janvier 2025 dans les établissements scolaires de Sérent et La Gacilly. Ces interventions tripartite Agriculteur – Enseignant – SMGBO ont permis d'introduire auprès des scolaires les notions relatives à l'anatomie d'un arbre, les différents rôles d'une haie ainsi que d'aborder la technique de plantation.

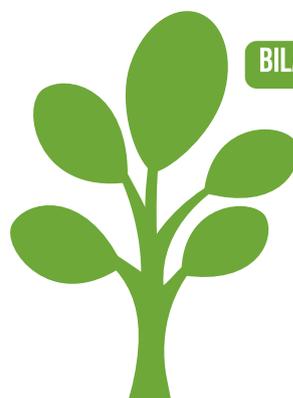
Plantation avec les écoles (Bréhan)



**2 journées de plantations** ont été organisées avec les enfants:

- Le 30 janvier 2025 avec l'école de Sérent, **18 élèves de CM1** ont participé l'animation.
- Le 7 mars 2025 avec l'école de Quelneuc/Carentoir, **29 élèves de CM1/CM2** ont participé l'animation.

Plantation avec les écoles



## BILAN DES ENFANTS ET DES ARBRES

hiver 2024-2025  
**330** Arbres  
**493** mètres linéaire de haie  
**2** planteurs

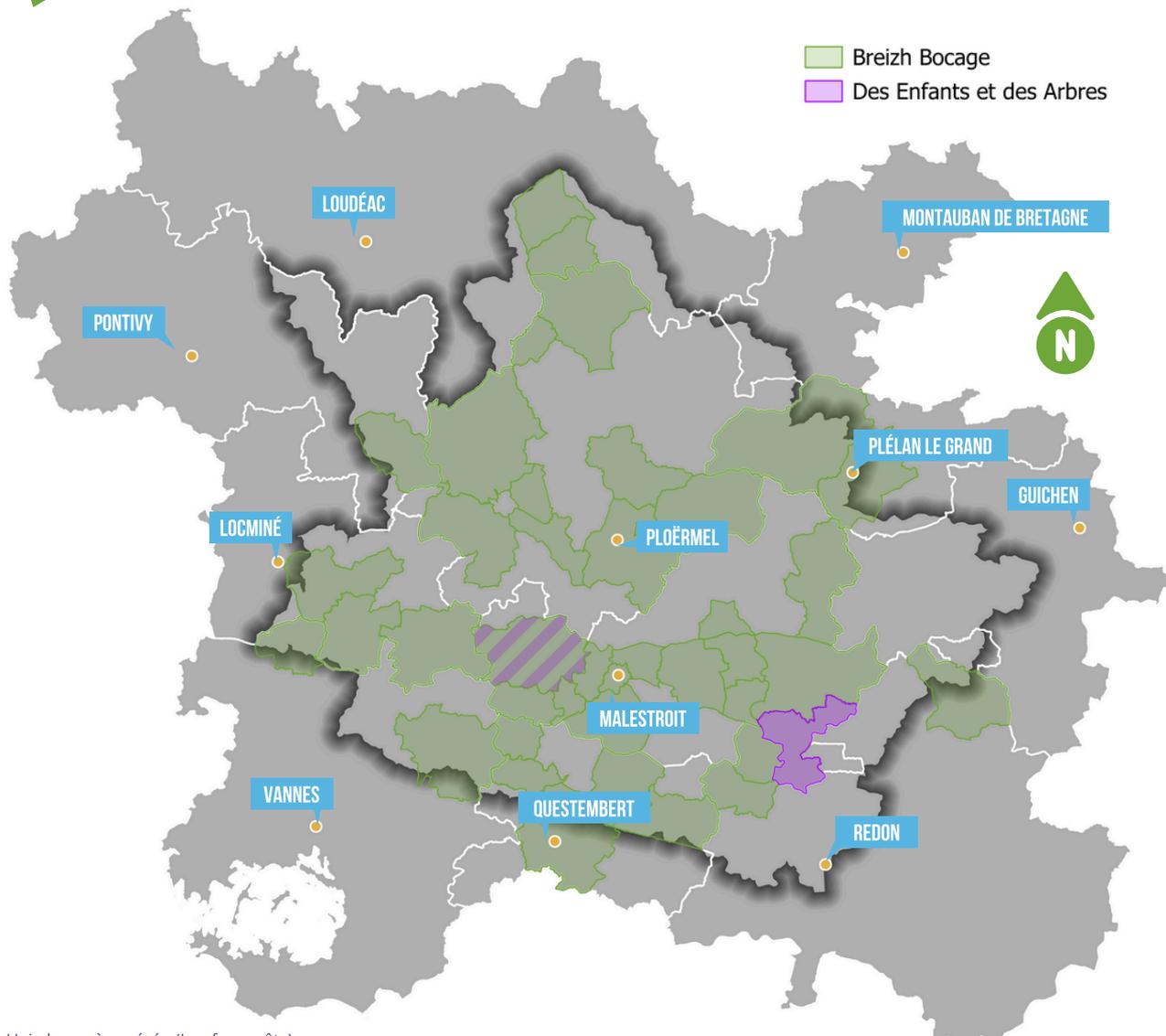
Plantation avec les écoles (Sérent)



# Protéger et favoriser le maillage bocager



Localisation des actions bocage sur le territoire du SMGBO



Haie bocagère gérée (Les fougerêts)

## CHIFFRES CLÉS

**25 km** d'aménagements bocagers réalisés

**16 559** arbres plantés

Plantation sur **43** communes

**2** programmes de plantation activés

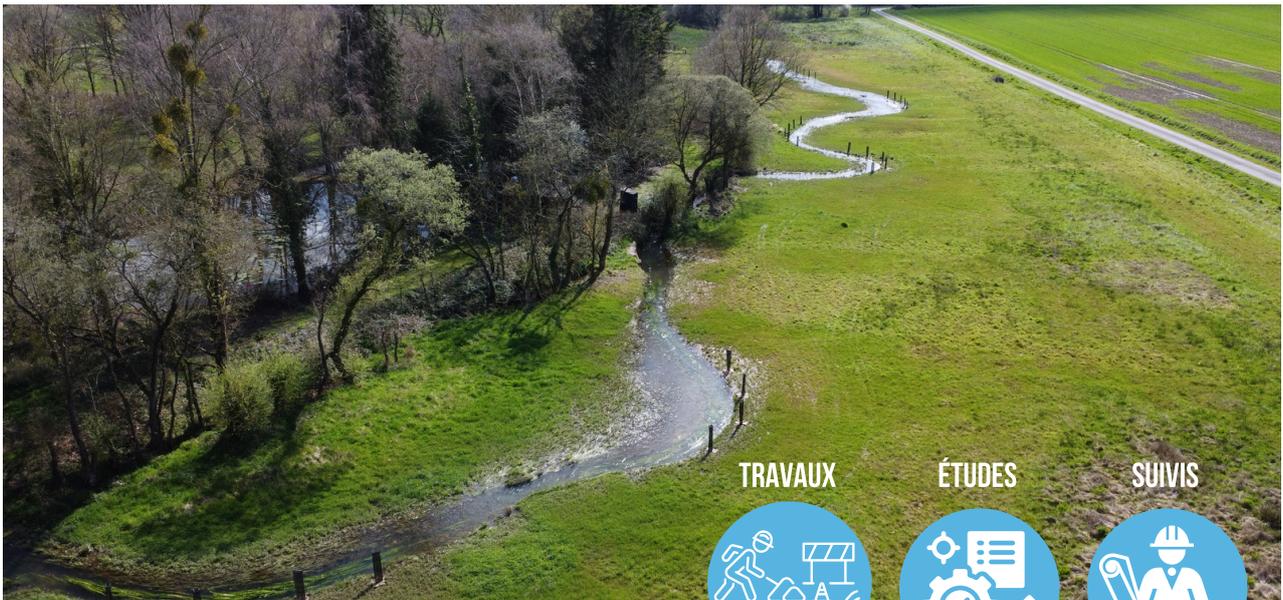
**203** projets différents pour **56** bénéficiaires



# Redonner vie à nos rivières/ Restaurer la continuité

Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire et répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

## LES TRAVAUX ET ÉTUDES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES



Rivière du camet (Loyat)

## RIVIÈRE YVEL-HYVET

### Poursuite de l'étude pour deux masses d'eau de l'Yvel Hyvet

En 2024, le SMGBO poursuit l'étude préalable au contrat de restauration des milieux humides et aquatiques sur les masses d'eau de L'Yvel Amont et de l'Yvel Médian, respectivement classées en état écologique « mauvais » et « moyen », impactées par les micropolluants ponctuels, le phosphore diffus, les pesticides, et des atteintes à la morphologie et l'hydrologie. Cette étude aborde deux volets principaux : l'analyse des « milieux aquatiques et zones humides » et l'évaluation des « pressions et sources d'altération ».

De janvier à juin 2024, le bureau d'étude HARDY ENVIRONNEMENT a réalisé un **état des lieux des cours d'eau et des zones humides**, avec des prospections pour établir un diagnostic validé lors du **comité de pilotage le 18 octobre 2024**. Afin d'avoir une vision transversale du territoire, **4 ateliers participatifs des usagers** (élus, riverains, propriétaires, exploitants, associations) ont eu lieu en novembre, **34 personnes** ont participé.

Fin d'année 2024, le comité technique du projet travail sur les propositions de scénarios d'actions visant à concentrer les interventions sur les masses d'eau prioritaires.

### BASSIN VERSANT OUST AVAL

#### Poursuite des études préalables sur 3 masses d'eau.

- **Masse d'eau de "La Chatouillette"**

Définition d'un programme d'actions ambitieux sur 6 ans pour améliorer l'état écologique de la masse d'eau. Des actions de renaturation et restauration de cours d'eau et zones humides ont été étudiées précisément et budgétisées sur 15km de cours d'eau, principalement en amont de la masse d'eau, pour un budget travaux estimé à 1 775 732 €. La phase d'instruction réglementaire est prévue en 2025 pour des 1ers travaux dès 2026.

Bassin versant de la Chatouillette



- **Masse d'eau des "Arches" et de "Guidecourt"**

Cette étude intègre un volet « milieux aquatiques et zones humides » ainsi qu'un volet « pressions et sources d'altération », et s'attache aux enjeux et fonctionnement des têtes de bassin versant et de leurs cours d'eau et zones humides/zones de sources associées.

L'étape 1 « état des lieux/diagnostic » a été validée en juin 2024 et l'étape 2 « enjeux, objectifs, stratégie » a été validée lors du comité de pilotage de novembre 2024. La définition du programme d'actions et du schéma directeur est prévu en 2025 pour des 1ers travaux en 2026.

Bassin versant des Arches



Bassin versant de Guidecourt





## RIVIÈRE CLAIE

### Poursuite de l'étude complémentaire sur la Claie

Définition d'un programme plus ambitieux (budget supplémentaire de 1 926 641 euros alloué pour un nouveau Schéma directeur). Le programme de travaux a été finalisé et validé en comité de pilotage le 6 février 2024. En 2025, la demande d'autorisation réglementaire sera déposée auprès des services de la DDTM. La démarche (avec enquête publique...) devrait être finalisée en 2025, avec des travaux étalés sur 6 ans entre 2026 et 2031.

*Plusieurs projets en maîtrise d'ouvrage associée (Commune de St Marcel)*

Ruisseau du Perret. Fin d'étude et validation prévue début 2025. Les travaux cours d'eau seront rattachés au Programme d'actions de la Claie pour un démarrage en 2026.



Remise en talweg et restauration de zone humide (effacement d'e plan d'eau)-Colpo(56)

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

**6 communes concernées par des travaux :** Bignan, Saint-Jean-Brévelay, Colpo, Sérent, Saint-Guyomard et Trédion.

**BUDGET TRAVAUX : 338 709 € TTC**

- Travaux sur lit mineur: **3444 m**
- Travaux sur des petits ouvrages de franchissement: **24**
- Effacement de plans d'eau: **4**
- Restauration de zones humides: **7640m<sup>2</sup>**
- Berges et ripisylves: **3373 m**



Remise en talweg, remise à ciel ouvert, restauration de zone humide - Trédion(56)

Continuité écologique, changement de buse et passage de la petite faune - Sérent (56)





## RIVIÈRE AFF

### 2024, poursuite de l'étude complémentaire engagée sur "L'Aff" et poursuite de l'étude sur "Le Combs".

Le diagnostic sur la masse d'eau du Combs a été validé en **comité de pilotage le 9 juillet 2024**. Afin d'avoir une vision transversale du territoire, **2 ateliers participatifs des usagers** (élus, riverains, propriétaires, exploitants, associations) se sont déroulés les 10 et 11 octobre 2024. **27 personnes** ont participé à cette consultation.

Les enjeux et les objectifs liés à ce territoire pour atteindre le bon état ont été validés en comité de pilotage le 19 décembre 2024. Le scénario retenu se concentre sur des opérations de restauration pour les sous bassins versant adapté au financement alloué pour 6 ans.

Début 2025, la prochaine étape sera la validation définitive des sous bassins versants sur laquelle s'appuiera le futur programme de travaux de restauration de la rivière du Combs et ses milieux humides associés.



### Passé à poisson de la Gacilly

Fin des travaux de la passe à poisson de la commune de la GACILLY après 14 années de négociations et procédures.

Situé à l'exutoire de la rivière de l'Aff l'ouvrage présentant une chute de 2,20m possède désormais une passe à poisson multi-espèces de 13 bassins



Continuité écologique-Augan (56)



Travaux sur lit mineur-Augan (56)

ouvrant la voie aux poissons migrateurs (*Alose*, *truite de mer*, *Lamproie marine* et *anguille*) à l'ensemble de la rivière de l'Aff et ses affluents.

*Les travaux ont débuté en mars 2024 et se sont achevés en novembre 2024.*

Passé à poissons muti espèces-La Gacilly (56)



**COÛT TOTAL : 1 359 218 € TTC**

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

6 communes concernées par des travaux :  
Comblessac (35), Les Brulais (35), Plélan le Grand  
(35) et Guer (56), La Gacilly (56) et Augan (56)

**BUDGET TRAVAUX : 306 605 € TTC**

- Travaux sur lit mineur: **2213 m**
- Travaux sur des petits ouvrages de franchissement: **13**
- Restauration de zones humides: **22500m<sup>2</sup>**
- Berges et ripisylves: **3828 m**



Anciennes lagunes-Guer (56)



Vidange des lagunes-Guer (56)



Fin des travaux-Guer (56)



Formation terrain amphibiens sur un site après travaux



Équipe en formation biodiversité





## BASSIN VERSANT OUST MOYEN

### Vers une nouvelle étude pour 3 masses d'eau de l'Oust Moyen

En 2024, un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) a été établi pour réaliser une étude préalable à un programme de restauration des milieux (cours d'eau et zones humides) sur les masses d'eau : Estuer, Crasseux et Ville Oger.

### Première année du programme de travaux sur le bassin versant de La Perche

En 2024, le SMGBO a réalisé différents projets sur La Perche, tous situés sur la commune de Pleugriffet (56).

En amont des travaux plusieurs indicateurs hydrobiologiques ( indice poissons rivière, indice biologique diatomées, indice invertébrés multimétrique) ont été réalisés afin d'avoir un état initial de la masse d'eau et permettre un suivi après restauration.

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

**1 commune concernée par les travaux :**  
Pleugriffet (56)

**BUDGET TRAVAUX 2024 :**  
**85 808 € TTC**

- Travaux sur lit mineur: **350 ml**
- Travaux sur des petits ouvrages de franchissement: **3**
- Restauration de zones humides: **1000m<sup>2</sup>**
- Berges et ripisylves: **5570 m**

Remise en talweg-Pleugriffet (56)



### PLAN D'EAU

#### ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE PLANS D'EAU SUITE À LA MISE EN PLACE DE LA STRATÉGIE

Dans le cadre de la stratégie "plan d'eau" 2023, le SMGBO a identifié les secteurs où les plans d'eau étaient les plus impactants pour l'état des cours d'eau.

Les propriétaires des plans d'eau sur cours ou dont la surface est supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> et localisés sur les sous bassins de Guer et de Ropenard ont été informés par courrier et ont reçu la plaquette d'information élaborée par le SMGBO. L'objectif était de les rencontrer pour évaluer leurs plans d'eau (données techniques et relevés de terrain) et discuter de la réglementation, de l'entretien et de la vidange.



Plan d'eau de Guillac avant restauration



Pêche de sauvegarde-Guillac (56)

Sur les **58 plans d'eau** concernés, 21 ont été visités (32%) sur les sous bassins de Guer et de Ropenard, ce qui a conduit à 3 demandes d'expertises auprès de la DDTM. 1 plan d'eau sera supprimé dans le cadre de la programmation "milieux aquatiques" de l'Aff. Les conclusions des 2 autres expertises ne sont pas connues à ce jour.

#### • Les contacts auprès des propriétaires de plans d'eau via la DDTM

Dans le cadre d'une demande de régularisation d'un plan d'eau d'un propriétaire, les DDTM rendent compte systématiquement de leur décision à la mairie de la commune où est localisé le plan d'eau, à la CLE du SAGE Vilaine et au SMGBO.

En 2024, les DDTM 35 et 56 ont transmis 20 décisions faisant suite à des demandes de régularisation de plans d'eau : **10 suppressions de plan d'eau** sont demandées et 6 accords de reconnaissance d'antériorité de plans d'eau ont été données.

6 des 14 propriétaires concernés par un effacement ou une mise en conformité de plan d'eau ont contacté le SMGBO :

- **4 effacements** de plan d'eau sont prévus. Les travaux auront lieu en 2025 dont 1 dans le cadre de la programmation "milieux aquatiques" de la Claie.

#### • Les contacts auprès des propriétaires de plans d'eau en direct avec le SMGBO

En 2024, le SMGBO a été contacté par **17 propriétaires** pour information sur la régularisation, la création, la mise en conformité, l'entretien de plans d'eau ou la création de mares.

Plan d'eau de Réminiac avant restauration

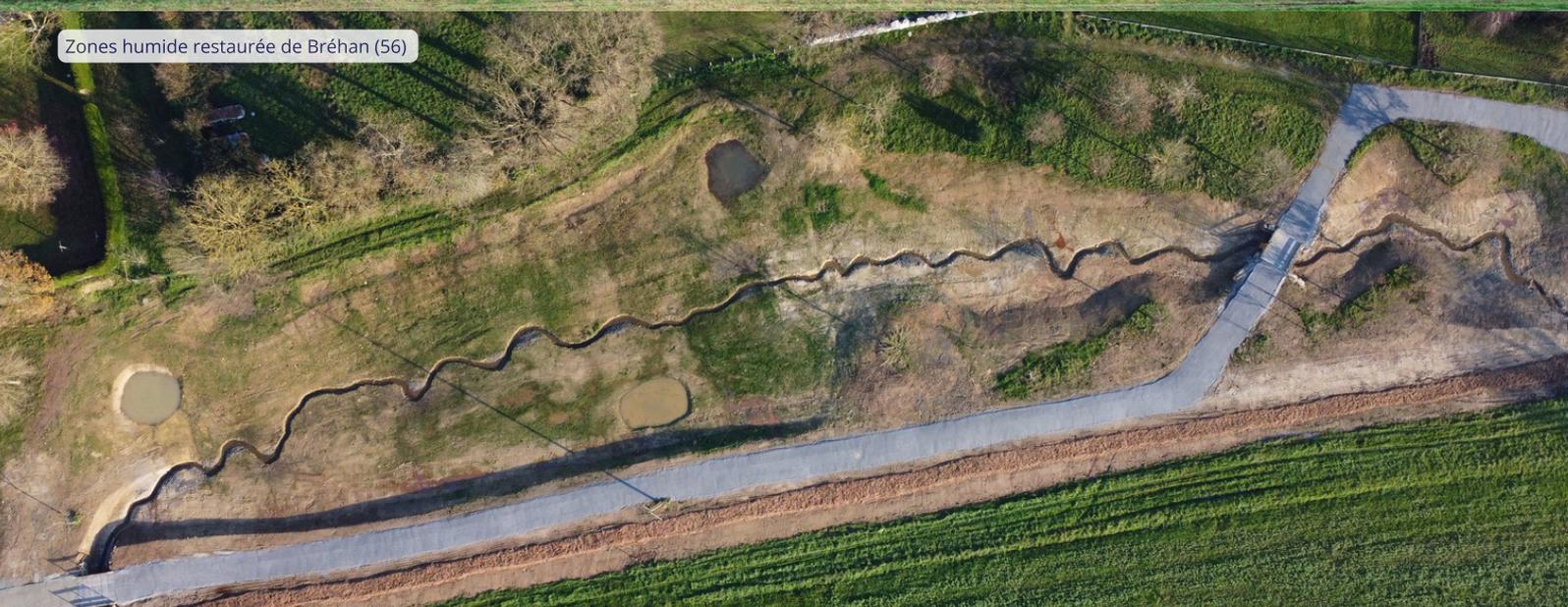


## Redonner vie à nos rivières/Restaurer la continuité

### Les projets 2024 de restauration de zones humides (effacement de plans d'eau)

L'ancienne lagune de la **commune de Bréhan**, d'une superficie de 2 000 m<sup>2</sup>, a été effacée.

**MONTANT DE LA RESTAURATION BRÉHAN:**  
**119 809 € TTC**



Un plan d'eau sur cours d'eau d'une surface de 1 682 m<sup>2</sup> a été effacé sur la **commune de Guillac** et un plan d'eau sur source d'une surface de 2 500 m<sup>2</sup> a été effacé sur la **commune de Réminiac**.

Une convention de délégation a été établie entre les propriétaires et le SMGBO pour que les travaux soient financés à 100 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Les conditions météorologiques de l'automne 2024 n'ont pas permis l'achèvement des travaux. Ceux-ci reprendront au printemps 2025.

**MONTANT DE LA RESTAURATION GUILLAC :**  
**51 766 € TTC**

**MONTANT DE LA RESTAURATION RÉMINIAC:**  
**26 718 € TTC**

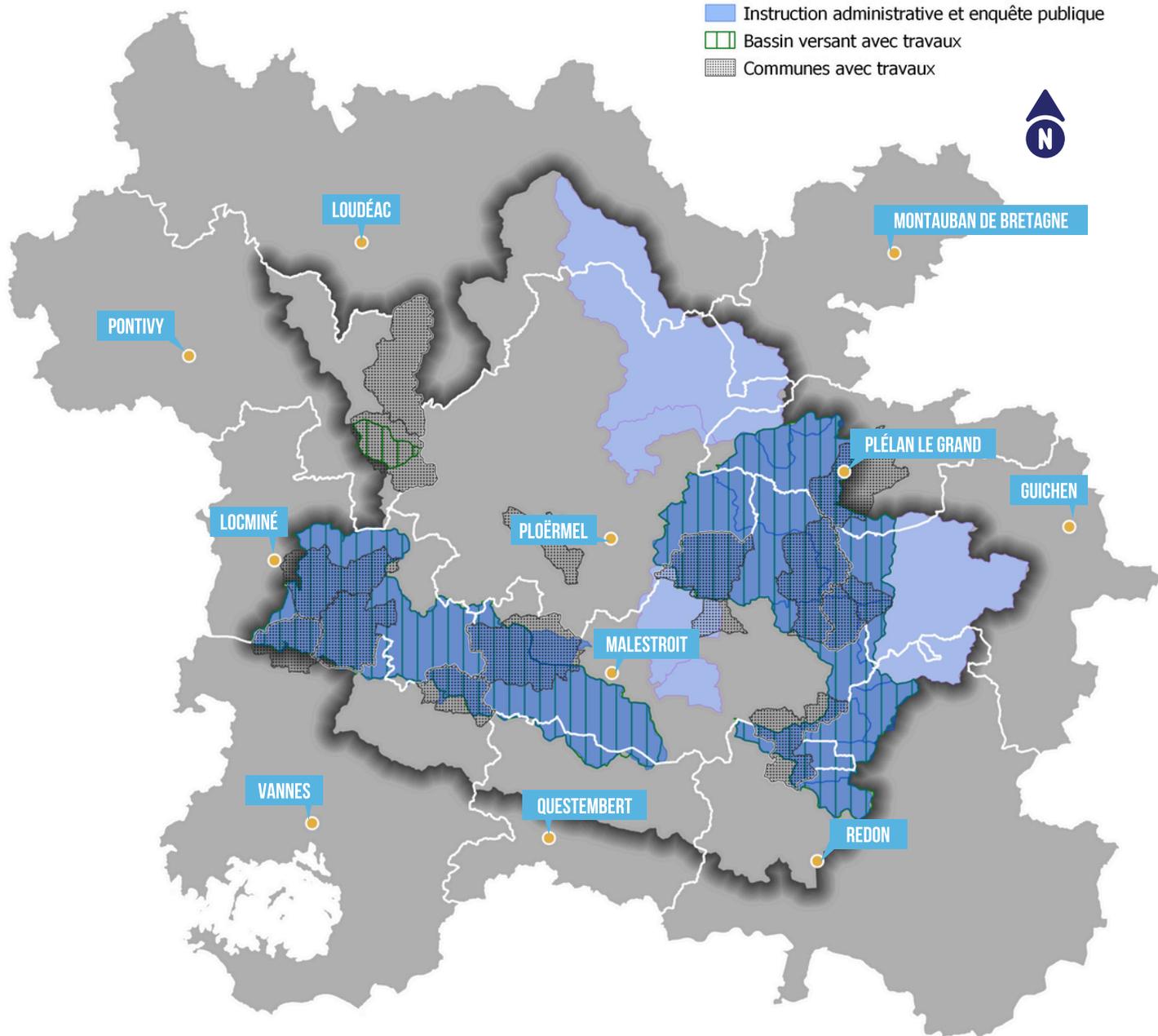


## Redonner vie à nos rivières/Restaurer la continuité



Localisation des actions “milieux aquatiques” sur le territoire du SMGBO

- Étude préalable
- Instruction administrative et enquête publique
- Bassin versant avec travaux
- Communes avec travaux



Bassin versant des Arches



# Éduquer, informer et sensibiliser

Éduquer, informer, sensibiliser le jeune public et les particuliers aux enjeux de l'eau sur le territoire

## ÉDUQUER/FORMER



Animation plantation de haies bocagères auprès des scolaires

### • Aire Terrestre Éducative (ATE)

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3ème. Le SMGBO est le référent technique du dispositif ATE pour **5 établissements scolaires du territoire** : le collège public de Val d'Anast, l'école privée de Trédion, l'école publique et le collège de Malansac, le collège privé d'Elven.

### • Les animations scolaires

Le SMGBO a proposé aux écoles un programme d'éducation à l'environnement adapté au territoire de l'Oust afin de permettre aux élèves de prendre conscience des risques pesant sur l'eau, les milieux aquatiques, le bocage et la biodiversité.

### • Accompagnement et formation des enseignants

Le SMGBO accompagne les écoles et propose des formations et sorties multithématiques autour de l'eau, du jardin et de la biodiversité permettant aux enseignants d'être plus autonomes dans leur progression en classe.

Animation pêche découverte de la vie aquatique



Atelier reconnaissance des insectes aquatiques





# Protéger et gérer les milieux d'exception

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.



Le SMGBO est l'opérateur en charge de la mise en oeuvre du **DOC**ument d'**OBJ**ectifs (**DOC**OB) pour le site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz. À ce titre, il assure la coordination et l'animation de l'ensemble des actions définies (administratives, techniques, communication,...).

- **Renouvellement de la présidence du comité de pilotage Natura 2000**



Gaëlle Rollin au 1er plan (à droite) qui succède à Marie Claude Costa Ribeiro Gomes, maire de Molac et Présidente de 2021 à 2024.

Gaëlle Rollin adjointe environnement et patrimoine à Malansac (56) a été élue présidente du COPIL pour un mandat de 3 ans lors du COPIL du **19 septembre 2024** à Pluherlin (56).



Lettre d'actualité du site éditée par le SMGBO



Site internet "Vallée de l'Arz"

- **Amélioration des connaissances**

Un suivi annuel de la végétation a été engagé sur la zone incendiée fin 2023 pour améliorer les connaissances sur la régénération des milieux naturels et l'adaptation des espèces. C'est le Conservatoire Botanique National de Brest qui assure ce suivi en effectuant des inventaires sur des placettes géolocalisées sur les grées.



Expert bryologue du CBNB en inventaire sur les zones incendiées en 2023.

- **Information et Communication**

Le **site internet** dédié au site Natura 2000 de la vallée de l'Arz a fait peau neuve en 2024. Il rassemble toutes les informations du site Natura 2000 et permet aux porteurs de projets de prendre connaissance des enjeux, des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du site. Une **lettre d'information** sur le site est éditée une à deux fois par an en fonction de l'actualité.

## Protéger et gérer les milieux d'exception

### • Éducation/Sensibilisation au développement durable

Chaque année des étudiants sont accueillis sur le site Natura 2000 pour découvrir cet espace naturel d'exception et les actions de développement durable engagées pour sa préservation. Cette année en plus de la découverte du site et de sa gestion, une dizaine d'élèves ont participé à un chantier visant à maîtriser la divagation sur le site en matérialisant certains chemins avec des rémanents de coupe de bois qui se dégraderont au cours du temps.

### • Restauration/Gestion des landes sèches

Dans la continuité des actions engagées ces dernières années pour restaurer et préserver les habitats de landes et les espèces associées, plusieurs chantiers de réouverture de parcelles de landes ont été programmés.

Un chantier de rajeunissement de la landes par débardage à cheval a été mené en octobre 2024 sur une parcelle de plus de 8 ha. Un deuxième chantier s'est déroulé début 2025. Le programme de restauration envisagé sur les habitats de landes se poursuivra sur les parcelles acquises par le département du Morbihan les prochaines années.

Chantier de gestion de la lande sèche par débardage à cheval (Pluherlin)



Découverte du site avec les étudiants de l'ISSAT de Redon



Chantier canalisation avec les BTS Gestion et protection de la nature de Kerplouz



Sortie découverte landes et Engoulevent d'Europe

## CHIFFRES CLÉS



**5** communes

**1234** hectares

**1** Comité de pilotage par an

Principaux habitats naturels et espèces de références présentes:

Landes, prairies, milieux aquatiques, abords de cours d'eau  
Chauves-souris, loutres d'Europe, libellules, poissons migrateurs



**2** Animations nature

**2** Chantiers de restauration de landes

# Rechercher, Innover

Réduire massivement la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires de synthèse (PPS) néfastes pour l'environnement et la santé humaine, tout en préservant la rentabilité des exploitations agricoles, c'est l'ambition du projet ENVEZH.



PROJET ENVEZH

Réunion plénière du 17 octobre 2024

**Coconstruit entre le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et le CNRS, ce projet ambitieux associe un vaste panel d'acteurs en Centre-Bretagne pour y déployer des filières agro-alimentaires innovantes non ou faiblement utilisatrices de PPS. Il est financé dans le cadre du dispositif France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat.**

Le projet ENVEZH, pour « Alliance Bretonne pour une réduction massive de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse en agriculture et un déploiement accéléré de l'agroécologie » se veut être un démonstrateur de solutions innovantes pour diminuer massivement l'usage des PPS en s'appuyant sur les acteurs des filières agro-alimentaires.

**ENVEZH est déployé à l'échelle du bassin-versant de l'Yvel qui est stratégique en matière de production d'eau potable.**

Le projet ENVEZH rassemble pour la première fois en France dans un territoire pleinement rural tous les acteurs privés et publics impliqués dans ces filières agro-alimentaires longues - collectivités territoriales, entreprises des filières agro-alimentaires, instituts techniques, chambre d'agriculture, acteurs de l'enseignement agricole et associations -, mais aussi des scientifiques, offrant ainsi un cadre de réflexion et d'action inédit.

Un projet aux objectifs multiples : accompagner les acteurs agro-industriels dans le développement de filières innovantes faiblement ou non-utilisatrices de PPS ; soutenir les agriculteurs et agricultrices dans le déploiement de ces filières innovantes tout en préservant, voire en améliorant, la rentabilité de leurs exploitations ; diminuer massivement la pollution des eaux et des sols par les PPS.

À terme, l'objectif sera de répliquer ce démonstrateur en déployant ces nouvelles filières à l'échelle du territoire national.

## CHIFFRES CLÉS

Cérémonie de lancement officiel le **22 mars 2024**

**Durée du projet**

**16 mois** Phase de maturation (pilotee par le CNRS)  
suivi de **5 ans** de déploiement opérationnel

**21 partenaires** rassemblés pour trouver ensemble des solutions à la réduction des produits phytosanitaires.

**Budget total: 18,8 millions €**

1. Les filières longues sont des chaînes de distribution qui comprennent plusieurs intermédiaires spécialisés entre le producteur et le consommateur (grossistes, distributeurs, détaillants, etc...). Elles se distinguent des circuits courts via lesquels la commercialisation des produits agricoles inclue au maximum un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur (AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - par exemple).

# Communiquer

Améliorer la visibilité du syndicat, affirmer l'identité et instaurer la confiance en tant que référent en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur son territoire, renforcer l'impact des messages et faciliter leur compréhension, favoriser une communication communautaire et fédératrice, informer et sensibiliser sur les missions portées.

## UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE PLUS AFFIRMÉE



Le SMGBO s'est doté d'une charte graphique début 2024.

Certains supports de communication existants ont été refondus en respectant ces nouvelles règles graphique et de nouveaux documents thématiques ont été créés.

Une nouvelle mouture du **rapport d'activité** a vu le jour fournissant une vue d'ensemble claire, précise et accessible de l'activité.

Le **bilan de la qualité** de l'eau issu de l'année hydrologique précédente a été rassemblé dans un document appelé "l'Observatoire de l'Oust". Ces deux rapports sont réalisés chaque année.



Application de la charte graphique pour les nouveaux supports et documents.

## DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER L'ACTION

Des supports de communication thématiques ont été conçus pour faire la promotion de certaines actions ou d'informer sur les démarches ou travaux en cours.



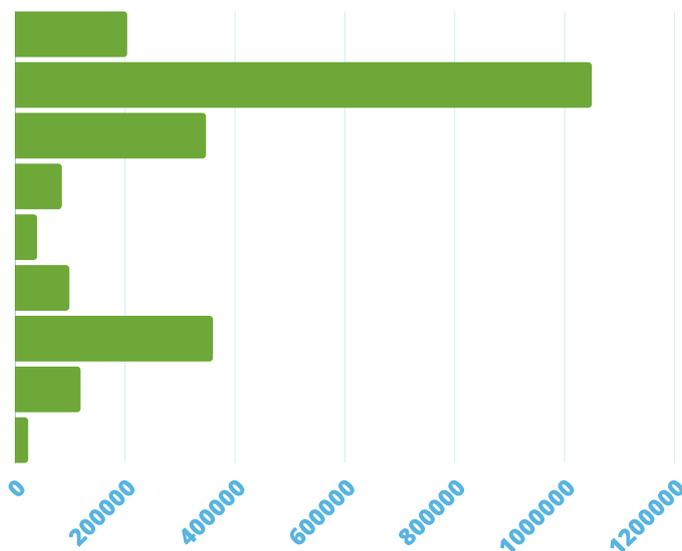
Le SMGBO dispose également d'un drone qui permet de capturer des vues d'ensemble des zones restaurées et permet de créer des contenus vidéos informatifs et pédagogiques.

Visite terrain d'acculturation élus/agents, travaux de génie écologique sur la rivière Claie-26 mai 2024 (Sérent)



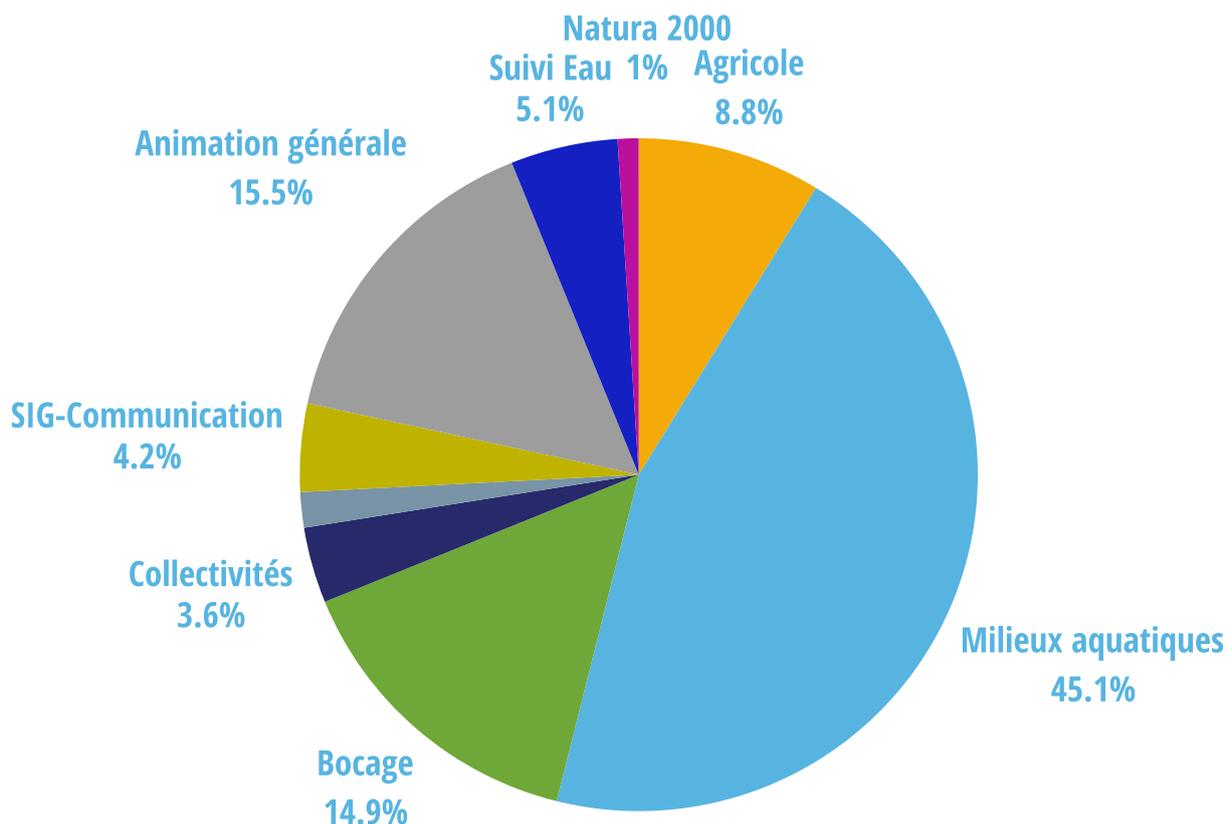
# Bilan financier 2024

Actions	bilan financier 2024
Agricole	203 696€
Milieux aquatiques	1 049 390 €
Bocage	347 189 €
Collectivités	84 823 €
Éducation à l'environnement	39 681 €
SIG-Communication	98 476 €
Animation générale	359 807 €
Suivi qualité de l'eau	118 907 €
Natura 2000	23 419 €



**TOTAL: 2 325 388 €**

## RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2024



# L'équipe du SMGBO

## DIRECTEUR



Régis Thomazo  
Directeur  
[regis.thomazo@grandbassindeloust.fr](mailto:regis.thomazo@grandbassindeloust.fr)

## DIRECTEUR TECHNIQUE



Laurent Greneux  
Directeur technique  
[laurent.greneux@grandbassindeloust.fr](mailto:laurent.greneux@grandbassindeloust.fr)

## COMMUNICATION/NATURA 2000



Julie Maingard  
Communication-Natura 2000  
[julie.maingard@grandbassindeloust.fr](mailto:julie.maingard@grandbassindeloust.fr)

## ADMINISTRATIF



Patricia Balay  
Comptabilité  
[comptabilite@grandbassindeloust.fr](mailto:comptabilite@grandbassindeloust.fr)

Alexandra Morin  
Assistante de direction  
[accueil@grandbassindeloust.fr](mailto:accueil@grandbassindeloust.fr)

## INFORMATIQUE/SIG



Nicolas Pelé  
Informatique-SIG  
[informatique@grandbassindeloust.fr](mailto:informatique@grandbassindeloust.fr)

## PÔLE ANIMATION TERRITORIALE



Gwladys Uguen  
Animation territoriale  
[gwladys.uguen@grandbassindeloust.fr](mailto:gwladys.uguen@grandbassindeloust.fr)

Mathilde Alix  
Animation territoriale  
[mathilde.alix@grandbassindeloust.fr](mailto:mathilde.alix@grandbassindeloust.fr)

Frédéric Briend  
Éducation à l'environnement  
[frederic.briend@grandbassindeloust.fr](mailto:frederic.briend@grandbassindeloust.fr)

## PÔLE MILIEUX AQUATIQUES



Thomas Pollin  
Milieux aquatiques  
[thomas.pollin@grandbassindeloust.fr](mailto:thomas.pollin@grandbassindeloust.fr)

Noémie Brault  
Milieux aquatiques  
[noemie.brault@grandbassindeloust.fr](mailto:noemie.brault@grandbassindeloust.fr)

David Louis  
Milieux aquatiques  
[david.louis@grandbassindeloust.fr](mailto:david.louis@grandbassindeloust.fr)

## PÔLE AGRICOLE



Aurélie Châtelier  
Agricole  
[aurelie.chatelier@grandbassindeloust.fr](mailto:aurelie.chatelier@grandbassindeloust.fr)

Marc Roger  
Agricole  
[marc.roger@grandbassindeloust.fr](mailto:marc.roger@grandbassindeloust.fr)

Typhaine Madelaine  
Agricole  
[typhaine.madelaine@grandbassindeloust.fr](mailto:typhaine.madelaine@grandbassindeloust.fr)



Maylie Caillon  
Milieux aquatiques  
[maylie.caillon@grandbassindeloust.fr](mailto:maylie.caillon@grandbassindeloust.fr)

Sophie Moisan  
Milieux aquatiques  
[sophie.moisan@grandbassindeloust.fr](mailto:sophie.moisan@grandbassindeloust.fr)

Sébastien Noblet  
Milieux aquatiques  
[sebastien.noblet@grandbassindeloust.fr](mailto:sebastien.noblet@grandbassindeloust.fr)

## PÔLE BOCAGE



Aymeric Pirio  
Bocage  
[aymeric.pirio@grandbassindeloust.fr](mailto:aymeric.pirio@grandbassindeloust.fr)

Arnaud Moal  
Bocage  
[arnaud.moal@grandbassindeloust.fr](mailto:arnaud.moal@grandbassindeloust.fr)

Alban Rigou  
Bocage  
[alban.rigou@grandbassindeloust.fr](mailto:alban.rigou@grandbassindeloust.fr)



Chantal Bourhis  
Milieux aquatiques  
[chantal.bourhis@grandbassindeloust.fr](mailto:chantal.bourhis@grandbassindeloust.fr)

Marie Jouanno  
Milieux aquatiques  
[marie.jouanno@grandbassindeloust.fr](mailto:marie.jouanno@grandbassindeloust.fr)



## Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

10 Boulevard des Carmes  
56 800 PLOERMEL

accueil@grandbassindeloust.fr  
02.97.73.36.49

[www.grandbassindeloust.fr](http://www.grandbassindeloust.fr)



Suivez-nous:



Réalisation: Service communication SMGBO